Les prix pour *Up* pro

Prix juillet 2020 (*) - TVA exclue
Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques de votre Contrat avec Electrabel sa (ci-après "ENGIE")



Les prix qui vous sont facturés sont constitués des parties suivantes : le prix pour l'électricité, le prix pour le gaz, la redevance fixe, les coûts d'électricité verte et le cas échéant de cogénération, les Coûts de Réseau électricité et gaz (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics.

5 (11 1	9 / 11 1						
ELECTRICITE: PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS							
NORMAL	Juillet 2020						
Prix par kWh (c€/kWh)	6,000						
BIHORAIRE	Juillet 2020						
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	7,041						
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	4,985						
EXCLUSIF NUIT	Juillet 2020						
Prix par kWh (c€/kWh)	4,985						

GAZ : PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS
Juillet 2020
2,064

ABONNEMENT - REDEVANCE MENSUELLE POUR LES SERVICES UP

Redevance mensuelle (€/mois, contribution Recupel incl.)

16,94

COUTS ENERGIE VERTE (1) Région Bruxelles-Capitale Coûts énergie verte (c€/kWh) 1.000

ELECTRICITE - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)										
	DISTRIBUTION								SUPPLEMENTS	
Gestionnaire du réseau de distribution	Normal	Bihoraire heures pleines	Bihoraire heures creuses	Exclusif nuit	Terme fixe	Terme de puissance mise à disposition			Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale (3)
		pieliles	creuses							
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)		(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	7,02	7,02	5,12	5,12	10,23	27,02	54,06	2,03	0,19261	0,31805

DROIT POUR LE FINANCEMENT OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC. MONTANTS INDEXÉS POUR 2020.						
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)					
<= 1,44 kVA > 1,44 et <= 6 kVA > 6 et <= 9,6 kVA > 9,6 et <= 13 kVA > 13 et <= 18 kVA > 18 et <= 36 kVA > 36 et <= 56 kVA > 56 kVA	0,00 10,08 16,20 20,28 30,36 40,44 81,00 131,64					

GAZ - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)											
	DISTRIBUTION									SUPPLEMENTS	
Gestionnaire du réseau de distribution	0 - 5 0	T1 00 kWh/an	5 001 - 15	T2 0 000 kWh/an		Г3 00 000 kWh/an		r l'activité nptage	Coûts	Cotisation sur	Cotisation fédérale (3)
de distribution	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Relevé annuel	Relevé mensuel	Fluxys (4)	l'énergie	
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	4,32	1,785	38,28	1,106	812,88	0,590	16,00	296,29	0,150	0,12073	0,07513

		OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (Région Bruxelles-Capitale)
	Calibre du compteur	(€/an)
of Krim Bruxenes	6 ou 10 m³/heure (5) 6 ou 10 m³/heure (6) 16 m³/heure 25 m³/heure 40 m³/heure 65 m³/heure 100 m³/heure	2,76 9,48 23,16 57,12 114,24 285,48 396,96
	160 m³/heure > 160 m³/heure	509.88 736.92

- (*) Pirx valiables pour tout contrat conclus entre le 1er juillet 2020 et le 31 juillet 2020 et commencant au plus tant le 31 ianvier 2021.

 (1) Ces coils sont calculés de la manifes suiventre. O A PE pour le coût leneigle verte eansi que le coil cogénération pour le Région Flammade. Q correspond au prix par certificat et s'élvive (hors TVA) pour l'étergré verte à 71 € en Wallonie, à 100 € à Bruwelles et à 51 € en Flandres. Le prix par certificat et cogénération en Flandres s'élvive à 25 €. Les coûts sont adaptés en fonction des modifications légales et sont repris séparément sur la facture.

 (2) Les tarifs de réseau de distribution/transport applicables à partir du 23 juin 2020, sont approvées par la CREC et les régulateurs régionaux (VREG, CWaPE et BRUGEL).

 (3) Pas sourins à la TVA.

 (4) Les coûts é réseau de s'arresport pour le gaz naturel (coûts Fluxys) sont estimés à 1,50 EURAMYh (hors TVA) pour 2020 comme publiés par Fluys.

 (5) Lorsque la demière consommation annuelle standardisée calculée est inférieure ou égale à 5 000 kWh.

- Origine de l'électricité verte fournie dans le cadre de "Up pro" : sources d'énergie renouvelables (100 %).